

**PROGRAMME SPORT
ET GÉOPOLITIQUE**

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES AU SEIN DES INSTANCES DIRIGEANTES SPORTIVES ?

**Entretien avec Annabelle CAPRAIS /
Docteure en sociologie du sport**

Réalisé par Carole GOMEZ / Directrice de recherche à l'IRIS

AVRIL 2021

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT



Annabelle Caprais a soutenu en 2020 une thèse intitulée « La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises ». À travers son travail, elle met en avant les divergences relatées dans le recrutement des femmes au sein des instances sportives, ainsi que les difficultés de celles-ci à trouver une place pérenne.

IRIS : Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler sur la question de la féminisation au sein des instances, notamment en vous intéressant à cinq fédérations (basketball, rugby à XIII, cyclisme, UFOLEP, danse) et plus largement aux dirigeantes ?

ANNABELLE CAPRAIS : Le sujet est venu lorsque j'étais encore en master. Très vite, je me suis rendu compte qu'il existait une dynamique à l'échelle européenne : les articles publiés sur le sujet se faisaient de plus en plus nombreux. À l'inverse, au niveau français, il y avait très peu de travaux hormis la thèse de Caroline Chimot en 2005. Quelques études s'étaient concentrées sur les dirigeantes en région, au niveau local, mais pas beaucoup plus.

Ceci contrastait avec l'actualité politique de l'époque, puisque la loi du 4 août 2014¹ qui impose de nouveaux quotas pour la constitution des instances dirigeantes des fédérations venait d'être votée. Cela dénotait également avec le domaine politique, et celui des entreprises, aussi soumis au respect de quotas, mais qui eux ont été très étudiés par la littérature scientifique.

Je trouvais cela assez intéressant de se pencher sur le domaine sportif, car il y avait beaucoup d'affirmations très fortes lors des débats parlementaires qui ont conduit à la loi, qui s'appuyaient finalement sur peu de données concrètes, étant donné qu'il n'y avait pas encore de travaux sur le cas français.

Concernant les études de cas, le choix s'est en partie fait en fonction de l'accès aux données. En effet, les débats et les documents de travail des fédérations sont bien souvent confidentiels. Il est donc difficile de les consulter. Certaines fédérations jouent le jeu de la transparence, publiant absolument tous leurs procès-verbaux et travaux de commission

¹ Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029330832/>

sur leur site internet. Pour d'autres, on voit très vite que l'accès à ces données est beaucoup plus compliqué. Cela a donc été un des critères de choix importants.

Ensuite, l'idée était d'avoir un échantillon contrasté, c'est-à-dire un mélange de fédérations olympiques, non olympiques et multisports, car, comme nous le savons, les fédérations multisports sont très féminisées non seulement en termes de licenciés, mais aussi dans les instances dirigeantes. En somme, pour obtenir cet échantillon, il a fallu prendre en compte des contraintes de terrain et des aspects un peu plus théoriques.

IRIS : Vous consacrez une partie de votre thèse à la confluence de différents sujets tels que la sociologie du genre et la sociologie des organisations, tout en expliquant que votre sujet se situe dans un « angle mort » de l'analyse.

ANNABELLE CAPRAIS : De façon plus générale, la sociologie du genre reste minoritaire dans le champ des STAPS (sciences et technologies des activités physiques et sportives), et le constat est encore plus sévère lorsque l'on s'intéresse aux instances dirigeantes. Concernant ces dernières, le travail de terrain nous amène à aller à la rencontre des dirigeants dans toute la France. Cette contrainte géographique peut constituer une difficulté pour certains chercheurs ou chercheuses, or il est important d'avoir une vision d'ensemble.

IRIS : Dans votre thèse, vous expliquez, de façon récurrente, que l'institution sportive est un outil, un enjeu de la domination masculine qui sert sa reproduction à la fois dans le domaine de la pratique, mais également au sein des instances dirigeantes. Au regard de vos résultats et de votre conclusion, considérez-vous que ce constat soit autant présent et prégnant tel qu'il a été formulé au moment où vous avez commencé votre travail ?

ANNABELLE CAPRAIS : Il y a eu quelques évolutions, mais elles ne sont pas suffisantes pour pouvoir parler de réelle transformation.

En ce qui concerne la direction des fédérations, une des hypothèses de mon travail était que les quotas participaient à perturber le processus de recrutement dans les instances dirigeantes. Or, on observe que ce n'est pas tout à fait le cas. Certes, plus de femmes sont

sollicitées, et plus de femmes sont élues. Cependant, une fois qu'elles sont dans les instances, beaucoup ont encore de mal à faire leur place, à avoir des dossiers importants à charge, à prendre la parole – et à ne pas se la faire couper.

Finalement, il y a beaucoup de choses qui sont restées inchangées. C'est un effet dommageable des quotas. Ils participent à voiler la face des dirigeants et des organisations. Certains se disent volontaristes, respectent le principe paritaire au comité directeur, et sont donc convaincus de faire le nécessaire pour arriver à un partage égalitaire des responsabilités. Or, dans les faits, le bureau est quasi exclusivement masculin et peu de femmes sont associées aux décisions qui sont prises.

IRIS : Les fédérations communiquent traditionnellement au début de leur mandat, notamment sur l'élection des femmes répondant aux quotas imposés. Cependant, et vous le relevez à plusieurs reprises, de nombreuses démissions de femmes dirigeantes interviennent en cours ou fin de mandat. Comment expliquez-vous cela, qu'en devient-il ?

ANNABELLE CAPRAIS : Bien souvent, c'est pour se protéger, car ces femmes sont arrivées à bout mentalement et n'ont plus la force de continuer. C'est extrêmement violent comme processus. Pendant 20 ans, elles se sont appliquées à s'investir sur les terrains en tant que joueuses, dirigeantes, arbitres, à amener leurs enfants à pratiquer, à aller aux réunions... Et finalement, l'élection à la fédération nationale est considérée comme un aboutissement après autant d'années d'engagement associatif. À ce moment-là, la désillusion est parfois terrible, car elles se rendent compte qu'elles ont été sollicitées uniquement pour répondre aux quotas, et ne parviennent pas à exercer les fonctions pour lesquelles elles ont été élues.

Par ailleurs, bien souvent lors de leur démission, elles expriment une volonté de ne pas nuire à leur fédération en raison de l'attachement qu'elles ont pour leur sport. Il y a toujours aussi une sorte d'interrogation propre, «ai-je mal compris ? est-ce de ma faute ? ». Il est encore parfois compliqué de dénoncer le sexisme.

IRIS : À ce titre, vous soulignez l'importance des formations. Comment pourrait-on les améliorer et les perfectionner ?

ANNABELLE CAPRAIS : De plus en plus de fédérations, et le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) utilisent des formations. Celles-ci sont souvent exclusivement réservées aux femmes, et ont pour but de féminiser, à terme, les instances fédérales. Or, si la seule solution utilisée pour répondre à la sous-représentation des dirigeantes dans les fédérations ce sont ces formations, cela revient à considérer que ce sont les femmes à l'origine du problème : qu'elles n'ont pas assez de compétences, qu'elles ne sont pas assez ambitieuses, etc.

Cependant, la réalité est beaucoup plus complexe, et elle engage la responsabilité de tout le monde. À mon sens, l'ensemble des dirigeants devrait être formé sur les questions de discriminations – les femmes et les hommes. On pourrait très bien imaginer des formations avec un temps d'échange sur des pratiques de gouvernance plus inclusives.

Ces formations en direction des femmes, tel qu'elles sont conceptualisées à l'heure actuelle, c'est aussi l'idée que la question se règle à l'échelle individuelle. Or, c'est bien le système et le fonctionnement d'organisation dans son ensemble qu'il faut questionner.

Il ne faut cependant pas enlever à ces formations le fait qu'elles permettent à certaines de se mettre en confiance, de tisser des liens entre les dirigeantes et de les conforter dans leurs fonctions et/ou ambitions.

IRIS : Considérez-vous qu'il y ait du changement au vu de vos retours d'expériences sur ces quatre dernières années ?

ANNABELLE CAPRAIS : Il est difficile de répondre, car les situations sont très différentes selon les fédérations, mais sur le point quantitatif, les choses sont en train de changer. Il y a deux olympiades (8 ans), il y avait environ 27% de femmes dans les comités directeurs. Aujourd'hui, sur les fédérations olympiques, le chiffre tourne autour de 40%.

IRIS : Le quantitatif est intéressant, mais il manque le qualitatif...

ANNABELLE CAPRAIS : Effectivement, qui plus est quand on voit que certaines femmes élues lors de la précédente mandature ont finalement démissionné, comme c'est le cas dans le rugby à XIII comme je le détaille dans ma thèse. On sait que la prise de responsabilités dans les fédérations se fait sur un temps long. Le premier mandat est souvent considéré comme un mandat d'observation. Lors de celui-ci, on commence à peine à comprendre les rouages, le fonctionnement, l'exercice du pouvoir, la connaissance des dossiers et des acteurs sur le terrain, etc. Il est donc peu probable dans les fédérations où ces démissions sont importantes, que les femmes arrivent à prendre des responsabilités importantes dans les mandats qui viennent.

Pour revenir sur la question du qualitatif, les éléments sont nombreux et parfois complexes à mesurer. Le temps de parole en réunion, les budgets à charge, la capacité à engager des dépenses, les présidences de commissions sont les premiers indicateurs à prendre en compte. ■

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES AU SEIN DES INSTANCES DIRIGEANTES SPORTIVES ?

Entretien avec Annabelle CAPRAIS / DOCTEURE EN SOCIOLOGIE DU SPORT

Réalisé par Carole GOMEZ / Directrice de recherche à l'IRIS

AVRIL 2021

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET GÉOPOLITIQUE

Sous la direction de Carole GOMEZ, chercheuse à l'IRIS (gomez@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org